



**ACADÉMIE
DE RENNES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Cabinet de la Rectrice

Rennes, le 7 mai 2025

Cabinet de la Rectrice
Ce.interventions@ac-rennes.fr
Référence n°2025 05 03

Monsieur David Lappartient
Président du Conseil départemental du Morbihan
2, rue de Saint-Tropez
CS 82 400
56 009 VANNES Cedex

Monsieur le Président,

Par votre courrier du 6 mai, vous me faites part de vos inquiétudes concernant la régulation des moyens alloués au remplacement des enseignants dans les établissements du Morbihan. Je comprends vos préoccupations et souhaite vous rassurer et vous apporter des éléments de clarification.

Les mesures actuellement mises en œuvre s'inscrivent dans un cadre exceptionnel. Elles sont strictement alignées sur celles appliquées dans l'enseignement public et ont pour seul objectif de garantir une gestion équilibrée et responsable des ressources humaines, dans le respect de la loi de finances et des autorisations de recrutement accordées à l'académie.

Le remplacement des enseignants demeure une priorité partagée, tant dans le premier que dans le second degré, pour les réseaux d'enseignement public et privé. Toutefois, face à l'ampleur des besoins constatés, l'académie a été contrainte de moduler fortement les recrutements, étant déjà au-delà des plafonds autorisés.

Dans ce contexte et afin de retrouver des marges de manœuvre, les remplacements sont priorisés selon des critères croisés : classes devant passer des examens, prise en compte de la taille et la situation des établissements, prise en compte de la ruralité et de l'indice de position sociale. Les services académiques poursuivent les remplacements au fil de l'eau selon ces priorités, depuis la semaine passée.

Nous espérons que la contrainte se desserre prochainement. Soyez assuré que je reste pleinement mobilisée et attentive à la situation des élèves et des établissements du secteur privé.

Je mesure votre engagement au service de l'éducation et la responsabilité avec laquelle vous accompagnez la mise en œuvre des politiques publiques dans votre département dans ce contexte particulièrement contraint, pour cela, je vous en remercie.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président du Conseil départemental, en l'expression de ma considération distinguée.

Hélène INSEL

**Rectrice de la Région académique Bretagne
Rectrice de l'Académie de Rennes
Chancelière des Universités**